



Problème avec mon propriétaire suite à un loyer impayé

Par **stefi25**, le **05/01/2010 à 18:42**

Bonjour, rnrnJe cherche une aide juridique pour ma situation, j' espère que vous y serez attentif. rnrnJe loue un appartement depuis 6 ans. J'ai informé mon propriétaire au mois de décembre que je ne pourrais pas régler mon loyer de novembre à temps et que j'aurai du retard. Il m'a dit qu'il n'y avait pas de problème. Il s'est montré compréhensif. En effet, c'est la première fois que j'ai un impayé. rnrnDepuis je lui ai envoyé le chèque qu'il a du certainement recevoir. Cependant, cela fait 6 fois qu'il vient sur mon lieu de travail (je travaille dans un supermarché à la caisse) pour me réclamer le paiement du loyer et qu'il m'appelle tous les 2 jours environ à mon domicile. Il m'a pas hésité à me traiter de menteuse devant les clients, il a menacé d'écrire au supermarché. rnrnIl me dit qu'il ne l'a pas reçu et il me réclame le paiement du loyer de décembre. Je lui ai expliqué que mon salaire était viré le 10 à ma banque et que je pourrais envoyer le chèque pour le loyer de décembre après. rnrnJ'ai peur de perdre mon travail. J'espère avoir été claire dans mon explication. Que dois-je faire ? rnrnMerci d'avance de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **05/01/2010 à 19:46**

[fluo]ADIL du DOUBSrnrnCentre d'information sur l'habitat[/fluo]rnrnEspace Jean Jaurèsrnrn30 c, rue Caporal PeugeotrnrnQuartier Saint-Ferjeuxrnrn25000 BESANCONrnrnTél.: 03.81.61.92.41rnrnBonsoir, votre propriétaire n'a pas à venir sur votre lieu de travail pour vous réclamer le loyer, prenez contact avec l'Association de défense de locataires ADIL à Besançon, ils tiennent des permanences juridiques, tenez bon, cordialement.